## Accusé de réception - Ministre de l'intérieur

068-226800019-20140411-0000013038-DE

## Acte Certifié exécutoire

Envoi: 15/04/2014

Réception par le Prefet : 15/04/2014

Publication: 17/04/2014

Pour le Président du Conseil Général et par délégation Ludovic LIONS Chet du Service Administratif de





# Extrait des délibérations

de la Commission Permanente

Nº CP-2014-4-6-1

Séance du vendredi 11 avril 2014

## GERPLAN ET CONTRATS DE TERRITOIRE DE VIE : MISE EN OEUVRE D'ACTIONS ET PROLONGATION DU DELAI DE VALIDITE DE SUBVENTIONS C251 K211 K214 K215

La Commission Permanente du Conseil Général.

l'Assemblée

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2013-5-5-1du 5 décembre 2013, relative aux Contrats de Territoire de Vie de 2<sup>ème</sup> génération,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

## Décide dans le cadre de la démarche GERPLAN :

- d'accorder une subvention aux porteurs des actions présentées et mises en œuvre dans le cadre de la démarche GERPLAN inscrits dans les contrats de territoires de vie 2<sup>ème</sup> génération (CTV2). La liste des subventions ainsi que les imputations budgétaires figurent dans le tableau annexé au présent rapport, pour un montant total de 53 101,12 € soit 47 880,12 € sur le CTV2 Thur Doller, 4 532 € sur le CTV2 Piémont Val d'Argent, Pays Welche et 689 € sur le CTV2 Région Mulhousienne,
- de prolonger le délai de paiement jusqu'au 31 décembre 2014 des aides départementales pour les dossiers d'amélioration pastorale du BONHOMME, de BOURBACH-LE-HAUT et de LINTHAL, tels que détaillés en annexe, et de payer les aides départementales, dès lors que notre collectivité sera sollicitée par la Direction Départementale des Territoires (DDT), par le biais d'un plan global de paiement, à l'appui des factures acquittées qui seront jointes et d'une attestation de fin des travaux visée par les services de l'Etat.

Charles BUTTNER

Adopté

Annexe - dossiers GERPLAN soumis à la CP du 11/04/2014

CC Pays de Thann CC Vallée de Saint Amarin		mercan action	progos	montant éligible	tanx d'intervention CG	GERPLAN	imputation budgetaire
	ann M. Zind-Humbrecht	Refection d'un muret pierres séches à Thann	1 CTV00812	20 240 €	40%	8 096 €	programme K214 chapitre 204 fonction 71 nature 20422
ini	uint Wildenstein	Réalisation d'une amélioration pastorale	1 CTV00819	17 118,16 €	40%	6 847,26 €	chapitre 204 fonction 71 nature 204142
CC Vallee de Saint Amarin	aint Mollau	Réalisation d'unc amélloration pastorale	1 CTV00820	82 342,14 €	40%	32 936,86 €	programme K214 chapitre 204 fonction 71 nature 204142
	The second secon	CALCULATE OF COLUMN STATE OF THE PARTY OF TH	THE RESIDENCE		sous-total	47 880,12 €	STATE STATE STATE STATE SAND
Argent Pays Welche CC Pays de Ribeauville	Bergheim	Renaturation d'une parcelle communale	1 CTV00815	11 330 E	- 40	4 532 E	programme K211 chapitre 204 fonction 71 nature 204142
P	COUNTRY CONTRACTOR	CANDED SPECIAL CONTRACTORS AND ADDRESS AND	Section of the last	Management and the same	sous-total	4 532,00 €	
Région M2A	Zillisheim	Réalisation d'un sentier pédagogique au Glorenhagweg - phase 3	1 CTV00834	1723€	40%	3 689	programme K215 chapitre 204 fonction 71 nature 204141 (étude)
					sous-total	9 00'689	Accounted the same of the same
					TOTAL	53 101,12 €	